

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le chef du SNA/SSE, monsieur le directeur des opérations,

Depuis maintenant de longs mois, le centre de Montpellier travaille sur le futur tour de service des contrôleurs. S'attaquer à un tour de service n'est jamais chose facile, le sujet étant éminemment sensible tant il impacte directement le quotidien des agents du centre, ainsi que celui des usagers de la plateforme.

Les contrôleurs ont su répondre présent lorsqu'il a fallu imaginer, sous l'égide de vos services, une nouvelle grille d'armement puis un nouveau tour de service. Leur expertise n'a d'égale que la volonté qu'ils ont de construire un centre toujours plus robuste, toujours plus sûr pour ses usagers et résolument tourné vers l'avenir. L'histoire récente du centre est là pour en témoigner.

Comme nous vous l'avons déjà dit, la volonté de changement, nous la partageons. Mais pour accompagner ce changement, un dialogue ouvert et respectueux est nécessaire et ce, des deux côtés de la table.

Après une première proposition inacceptable, vous êtes revenus avec quelques amendements. Ces amendements, bien que meilleurs que ceux présentés en version initiale, ne sont toujours pas satisfaisants.

L'acceptation d'un nouveau tour de service, surtout dans un centre ouvert au dialogue, nécessite de trouver un accord qui soit équilibré tant sur le plan opérationnel que sur le plan social.

D'un point de vue social, justement, le droit à absence constitue un des leviers sociaux les plus forts. Nous contraindre de manière à faire de Montpellier un des terrains les plus contraint de France est une véritable insulte à l'implication quotidienne de ses agents depuis de longues années, et particulièrement depuis le début de la crise sanitaire où le trafic n'a cessé de croître au sein de l'OCM. Il va sans dire qu'un tel niveau de contrainte aurait des conséquences qui iraient bien au-delà des simples dépôts de congés pour les agents, notamment pour les groupes de travail, réunions ou commissions nécessaires aux évolutions opérationnelles du centre.

D'un point de vue opérationnel, nous n'avons cessé de vous rappeler que l'offre en début de soirée et en cœur de nuit ne sont pas acceptables. Présenter un projet de tour de service qui ne fait que dégrader l'offre actuelle ne répond à aucune logique opérationnelle. Surtout lorsque nous avons posé sur la table une autre proposition qui, elle, sait mieux y répondre.

Lors du deuxième comité technique, vous n'aurez pas forcément besoin de recueillir l'aval des personnels pour valider votre projet. C'est ce que l'on appelle un passage en force.

Passer en force alors que les personnels sont ouverts à la discussion serait une insulte de plus faite aux agents. Les conséquences seraient terribles, tant à la fois pour le centre, mais aussi pour les usagers. Vous devrez en assumer seuls les conséquences.